



ASSEMBLÉE — 39^e SESSION

COMMISSION TECHNIQUE

Point 33 : Sécurité de l'aviation et surveillance et analyse de la navigation aérienne

EXPLOITATION ET RÉGLEMENTATION DES PETITS AÉRONEFS LÉGERS NON HABITÉS

(Note présentée par la République populaire de Chine)

RÉSUMÉ ANALYTIQUE

La présente note décrit les principales difficultés auxquelles la Chine est confrontée pour la réglementation des aéronefs non habités. Un système de réglementation nuagique et sur réseau a été mis sur pied pour les aéronefs civils non habités, en fonction de la gestion par catégorie. L'élargissement du modèle de réglementation nuagique permettra d'établir un système réglementaire administré conjointement sur la base d'internet, des mégadonnées et d'applications d'utilisateurs, pour constituer un cadre régissant la réglementation des petits aéronefs légers non habités, volant à faible vitesse et à basse altitude.

Suite à donner : L'Assemblée est invitée :

- à prendre acte de l'applicabilité de la catégorisation des aéronefs non habités et à faciliter la normalisation des critères régissant une telle catégorisation ;
- à promouvoir le système nuagique d'aéronefs non habités aux fins de réglementation des petits aéronefs légers non habités, comme modèle à adopter par les États membres ;
- à étudier et à établir un mécanisme de partage mondial en vue d'intégrer les données opérationnelles essentielles des aéronefs civils non habités dans l'espace aérien, afin d'offrir des assurances de sécurité aux opérations d'aéronefs pilotés à l'échelle mondiale.

<i>Objectifs stratégiques :</i>	La présente note de travail se rapporte à l'Objectif stratégique Sécurité.
<i>Incidences financières :</i>	Sans objet.
<i>Références :</i>	Annexe 1

1. INTRODUCTION

1.1 Soucieuse de répondre aux défis posés par l'expansion rapide des aéronefs non habités à la sécurité publique et nationale, d'établir l'équilibre entre la sécurité et l'efficacité et d'assurer le développement solide de l'industrie des aéronefs non habités, l'Administration de l'aviation civile de la Chine (CAAC) a introduit un système nuagique de réglementation des aéronefs non habités fondé sur les principes de la concurrence commerciale, afin de répondre aux besoins de réglementation de divers organismes gouvernementaux intéressés. En vertu de ce système, toutes les parties prenantes, en tant qu'utilisateurs d'applications, ont accès à des données et des informations limitées en fonction de leur mandat respectif, formant ainsi une chaîne réglementaire homogène pour les petits aéronefs légers non habités.

2. ANALYSE

2.1 Les petits aéronefs légers non habités volant à basse altitude (en-dessous de 1500 m) et à faible vitesse constituent une catégorie clé qui appelle une réglementation aux ressources concentrées.

2.2 Il s'agit d'un modèle par lequel le Gouvernement réglemente les fournisseurs de services nuagiques et les fournisseurs de services assurent des services aux utilisateurs ultimes d'aéronefs non habités. Les données de vol essentielles des aéronefs non habités enregistrés sont transmises par des porteuses de signal conventionnelles via des stations au sol ou directement au système nuagique.

2.3 À l'étape de la production, les aéronefs non habités sont équipés de fonctions et de restrictions, telles que des modes de réaction actifs, des modes de réaction passifs ou des barrières électroniques, pour assurer qu'ils sont capables de télécharger les données de base au système nuagique ou de faire des manœuvres d'évitement en fonction de facteurs de sécurité.

2.4 Le système nuagique établira des applications et imposera des restrictions d'accès aux données, selon les différentes catégories d'utilisateurs, tels que les organismes militaires, la police, la sûreté nationale, les contrôleurs de la circulation aérienne de l'aviation civile et les compagnies d'assurance.

2.5 Les aéronefs non habités, définis par catégorie, sont administrés soit par des associations industrielles ou par la CAAC. Les associations industrielles émettent des certificats d'agrément, tandis que la CAAC délivre des licences. Les informations fournies sont transférées dans le système nuagique des aéronefs non habités.